

La vie en colocation à l'APA

Association
pour l'amitié

Accueil des volontaires

La vie en appartement partagé à l'APA ... une vie fraternelle !

L'**Association pour l'amitié** (APA) anime des appartements partagés, où habitent ensemble des personnes qui étaient sans domicile fixe et des personnes qui ne l'étaient pas.

Il s'agit d'une forme d'hébergement où vivent ensemble des personnes d'âge, d'origine, de culture et de parcours et aussi de caractères bien différents ! **Il s'agit d'une vie fraternelle qui a une forte dimension communautaire, dans un esprit évangélique.** L'association est liée à l'Eglise catholique de Paris. Elle recherche en permanence de nouveaux volontaires motivés pour participer à sa mission d'accueil.

Vous avez actuellement un logement et vous envisagez d'être « volontaire » pour venir habiter en appartement partagé avec des personnes qui étaient sans domicile fixe.

Il est nécessaire de s'engager à respecter les règles de vie en appartement partagé.
Voici en bref quelques éléments importants.

~25 colocations



6 à 12 personnes
par appartement
(3-4 volontaires)



Non mixte



Objectifs

- > Proposer un **cadre de vie favorable** pour que chaque résident puisse se sentir à l'aise,
- > **Créer des relations d'amitié et d'entraide avec les autres résidents,**
- > Garder un espace pour construire ses projets personnels et les réaliser.

Il est important **d'être vraiment motivé pour apprendre à se faire proche, ami de personnes qui ont été en situation d'exclusion.** Cela est parfois très beau, mais n'est pas toujours facile et demande donc **une solide motivation et un esprit de service.**

La durée de l'hébergement à l'APA

Pour les volontaires, **la durée minimale est normalement d'1 an**, les durées plus longues sont bienvenues car elles favorisent la création de relations durables. Un préavis de départ de 2 mois, et si possible davantage, est demandé en cas de départ.



Au-delà de la vie dans l'appartement, **chaque personne résidente à l'APA est aussi invitée à s'engager, notamment par des services,** en fonction de ses talents et possibilités, dans un cadre plus large : le pôle ou l'association...

**Association
pour l'amitié**

www.associationpourelamitie.com

Des colocations hommes et femmes





Les règles de vie en appartement partagé

Si vous nous rejoignez, **il est important que vous soyez motivés pour partager l'esprit et les engagements liés à la vie ensemble : pour devenir résident, il est important d'aimer la vie en collectivité, la convivialité.** La vie à l'APA est marquée par des repas ensemble, mais aussi des sorties, des vacances...

Si vous souhaitez vous engager à l'APA, cela peut être compatible avec d'autres engagements personnels mais à condition que vous soyez en situation de pleinement respecter les engagements de l'APA et d'avoir aussi une disponibilité pour des temps « gratuits », « informels » avec les autres colocataires... **Il faut être prêt à donner un peu de ce que l'on a de très précieux : du temps et de l'amitié.**



Pour devenir volontaire, il est important de s'engager à respecter certaines règles, qui sont obligatoires et des conditions pour l'hébergement:



Participer à la vie collective avec une **attitude bienveillante** : l'APA ce n'est pas seulement partager un toit, un frigo, ni vivre « les uns à côté des autres » ; c'est essayer, alors que l'on ne s'est pas choisis, alors que l'on a des parcours de vie bien différents, de créer des relations bienveillantes avec les autres résidents.



Partager avec tous les autres résidents un repas et une soirée d'appartement, chaque semaine à jour fixe, préparé à tour de rôle (et c'est un minimum : d'autres repas partagés ont lieu chaque semaine).



Réaliser chaque semaine un service au sein de la coloc : ménage, courses, etc. en plus de l'entretien de sa chambre.



Payer chaque mois sa participation financière pour l'hébergement (512€/mois). Il est aussi obligatoire de **payer sa participation financière pour la nourriture** (80€/mois pour les courses alimentaires mises en commun).



Participer à des temps de rencontre et de formation (au moins 3 WE de sortie ensemble : WE annuel de formation, de rentrée et de fin d'année...).



Participer à l'organisation d'**un repas de pôle** dans sa colocation environ 1 vendredi par mois.



S'impliquer dans l'accompagnement assuré par des référents extérieurs, avec des rendez-vous réguliers.



Participer à la vie de prière tous les matins à partir de 7h (en semaine), qui implique notamment un temps de laudes, suivi de l'adoration eucharistique.



Prévenir les autres colocataires pour recevoir des invités dans l'appartement (uniquement en journée, pas d'hébergement possible)



Ce qui n'est pas possible dans l'appartement :



Manquer de respect aux autres résidents ou être violent envers eux, physiquement ou verbalement.



Apporter ou consommer sur place de l'alcool, tabac ou des produits stupéfiants.



Avoir un animal.



Fermer à clé sa chambre : dans un esprit de confiance, il n'y a pas de serrures aux portes.

**Association
pour l'amitié**

www.associationpourelamitie.com

Des temps conviviaux



Un weekend de formation est proposé à tous les nouveaux arrivants



Le « repas de pole » rassemble les colocataires hommes et femmes vivant à proximité et des amis et anciens

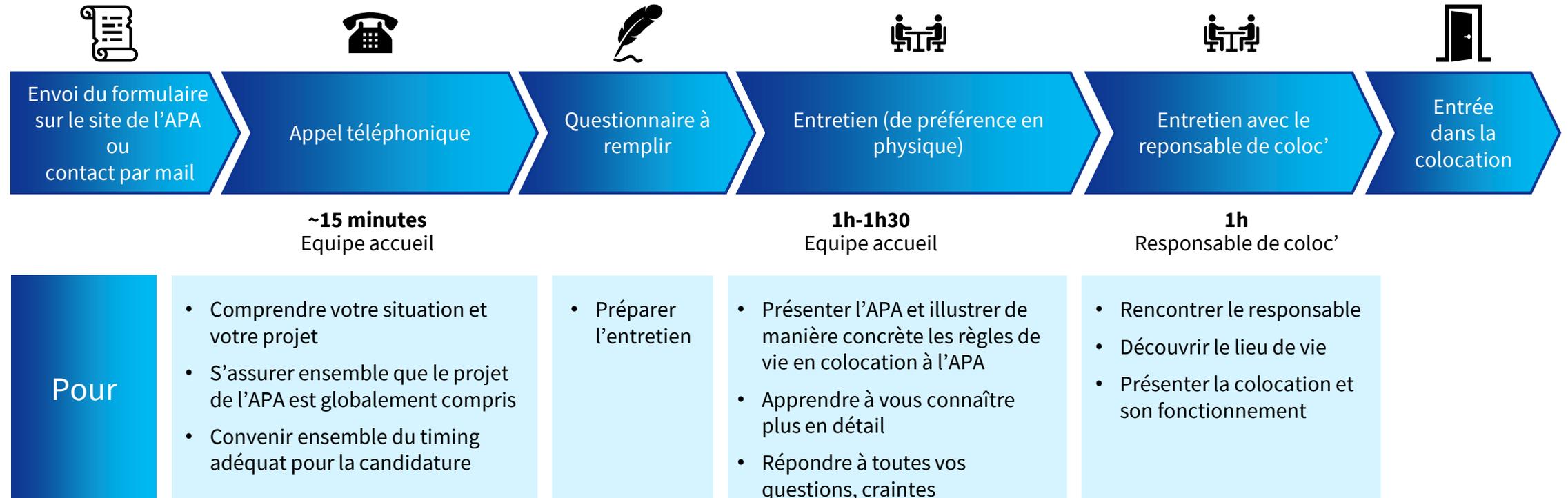
**Association
pour l'amitié**

www.associationpourelamitie.com

Le processus de candidature

Le but du processus de recrutement à l'APA est de permettre aux futurs volontaires de **bien comprendre le projet**, dans ses joies et dans ses difficultés. Il s'agit de se donner les moyens **de pouvoir discerner au mieux**, du côté du volontaire comme du côté de l'APA.

Nous sommes 5 anciens colocataires au sein de l'équipe accueil (Claire, Thomas, Marie-Victoire, Qwitterrie et Bastien) afin de vous partager **nos expériences respectives**



Si vous souhaitez rencontrer des colocataires, il est au possible de venir à des soirées de pôle qui ont lieu tous les vendredis soirs.
Si vous souhaitez connaître un peu plus l'association en dehors des colocations, des repas partagés sont organisés tous les dimanches.

Si vous avez d'autres questions, posez-les nous, nous serons heureux de vous apporter tous les éléments nécessaires.

**Association
pour l'amitié**

www.associationpourelamitie.com

Prêt à nous rejoindre ?



événement

**Association
pour l'amitié**

www.associationpourelamitie.com